

Réf: Dossier 454441

Avis de constitution

SOCIETE « AFRI-CONSTRUCT BTP »

Siège ABIDJAN, MARCORY REMBLAIS IMMEUBLE
MILLENIUM, Lot 579, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRI-CONSTRUCT BTP »

Objet : BTP, PLOMBIERIE, FORAGE, ELECTRICITE,
FOURNITURES DE BUREAU, TUYAUX INDUSTRIEL,
CONSTRUCTION ET TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, MARCORY REMBLAIS IMMEUBLE
MILLENIUM, Lot 579, Ilot 00

Dirigeant(s) M OKORIE GEORGE OGEMDI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13544 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79415/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

